

**Déjeuner du Cercle des Réseaux Européens autour de
Monsieur Andreas Schwarz
Cabinet du commissaire européen Janusz Lewandowski,
- janvier 2013 -**

Les membres du Cercle des réseaux européens se sont réunis pour un déjeuner-débat autour de Monsieur Andreas Schwarz, Membre de cabinet de Janusz Lewandowski, commissaire européen pour la programmation financière et le budget. Dans le contexte des négociations intensives sur le prochain cadre budgétaire, les discussions se sont notamment articulées autour des enjeux pour les réseaux, en particulier le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE). Les questions liées aux ressources propres, au moteur franco-allemand ainsi que la convergence entre différents types de réseaux ont également été évoquées.

I/ ECLAIRAGE INTRODUCTIF

➤ **Cadre financier pluriannuel**

M. Schwarz a annoncé que les chefs d'Etats et de gouvernements s'efforceront de trouver un accord sur le cadre financier pluriannuel à horizon 2014-2020 lors du Conseil européen du 7-8 février, suite à l'échec du sommet en novembre 2012.

Dans le contexte de la crise économique actuelle, nécessitant de grandes coupes budgétaires au plan national, les négociations entre Etats membres sur les finances de l'UE sont très tendues. Initialement, la Commission européenne avait proposé en juin 2011 un plafond de l'ensemble des engagements pour la période de 1. 091 milliards d'euros. Les montants des plafonds d'engagements représentent 1,08 % du revenu national brut (RNB) de l'UE. Dans la proposition de la Commission, les dépenses pour les politiques traditionnelles comme la PAC et la politique de cohésion ont été gelées au profit d'une augmentation des ressources allouées au secteur de la recherche, les infrastructures, l'action extérieure.

Pour ce qui est des négociations entre les Etats membres au Conseil « *il s'agit d'une danse rituelle* », a-t-il estimé en citant le Président de la Commission, José Manuel Barroso. Les progrès sont difficiles, mais à l'heure de ce déjeuner les positions des Etats membres étaient claires. Les négociations se basent sur la deuxième proposition de compromis, élaborée par le Président du Conseil européen, M. Van Rompuy. Sous la pression forte des gouvernements nationaux voulant à tout prix limité les dépenses communes, le montant global du CFP a été réduit de 80 milliards d'euros, ce qui amène la taille du budget à environ 1. 010 milliard d'euros. Chaque rubrique budgétaire a fait l'objet de coupes,



Andreas Schwarz est Membre de cabinet de Janusz Lewandowski, commissaire européen pour la programmation financière et le budget.

Au sein du cabinet, il est notamment en charge des questions liées aux ressources propres.

Ses responsabilités hors portefeuille incluent les dossiers liés au :

- Commerce
- Développement (DEVCO)
- Affaires économiques et monétaires (ECFIN)
- Marché intérieur (MARKT)
- Services financiers (MARKT)
- Recherche, innovation et science (RTD)

y compris la PAC, la politique de cohésion ainsi que le Mécanisme pour l'interconnexion en Europe et les infrastructures (qui ont soufferts d'une grande réduction).

M. Schwarz a notamment souligné l'importance du moteur franco-allemand dans ce négociations et que le compromis entre ces deux pays est une condition *sinéquanone* pour arriver à un accord sur le budget pluriannuel.

➤ Mécanisme pour l'interconnexion en Europe

Le futur mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), qui doit financer les grandes infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication, s'est vu initialement allouer 50 milliards d'euros (40 milliards + 10 milliards d'euros supplémentaires pour des investissements liés aux transports à l'intérieur du Fonds de cohésion). Ce montant inclut 9,1 milliards d'euros pour le secteur de l'énergie, 31,6 milliards d'euros pour les transports et 9,1 milliards d'euros pour les TIC.

La dernière proposition d'Herman Van Rompuy réduit de 5 milliards d'euros, pour fixer son enveloppe maximale à 41,249 milliards d'euros. Dans cette enveloppe, les transports se verraient octroyer 26,948 milliards d'euros (dont 10 milliards en provenance du Fonds de cohésion), l'énergie 7,126 milliards, et les télécommunications 7,175 milliards.

II/ DISCUSSIONS AVEC LES MEMBRES DU CERCLE

➤ Introduction de nouvelles ressources propres ?

Interrogé sur la possibilité d'introduire de nouvelles ressources propres pour le budget européen, M. Schwarz a estimé que l'idée en soi a beaucoup de sens, mais contenu de la réticence des Etats membres, il est plutôt sceptique quant à cette possibilité. Il reste tout de même une lueur d'espoir puisque le Parlement européen soutient cette idée.

S'agissant de la taxe sur les transactions financières, le Règlement sera vraisemblablement adopté, mais les ressources prélevées ne sont pas allouées au budget commun, mais retournent dans les budgets nationaux.

➤ L'enveloppe du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe

Puisque certains Etats membres continuent à pousser pour des réductions supplémentaires, Herman Van Rompuy se verra obligé de proposer un compromis qui revoit le budget commun une fois de plus à la baisse. L'enveloppe destinée aux projets d'infrastructures sera davantage réduite (de 5, 10 milliards sans doute). Pour cette raison, Andreas Schwarz a fait appel aux membres du Cercle de défendre le montant des finances européennes auprès de leur gouvernements nationaux. Il a par ailleurs souligné que la France est le pays qui a le plus de projets en matière de transport (15 % de la totalité des projets), ce qui représente un meilleur retour que celui attendu de la PAC.

Pour ce qui est des ressources destinées aux projets d'infrastructures en matière de télécommunications, Andreas Schwarz a estimé qu'une des faiblesses de ce secteur est que les projets qui seraient bénéficiaires de ces financements n'ont pas été clairement définis. Par conséquent, les Etats membres ne sont pas très motivés de défendre cette enveloppe, n'étant pas sûrs qu'ils auraient un projet.

Les ont par ailleurs soulevé les questions liées aux financements européens pour les transports urbains ainsi que les opportunités de créer des synergies entre différents secteurs de réseaux (ex. 3 commissaires différents travaillent sur les *smart cities*).

Les discussions ont mis en exergue l'importance des financements pour le développement des infrastructures en Europe. Le débat s'est conclu par la constatation qu'avec un budget réduite, l'UE sera mise à l'épreuve avec une lourde tâche : « *faire plus avec moins* ».

Prochaines étapes : le calendrier du CFP a pris du retard avec l'échec du Conseil européen de novembre 2012, ce qui rend l'accord lors du Conseil du 7-8 février indispensable. Une fois l'accord au Conseil trouvé, il faudra encore que le Parlement européen l'approuve. Le règlement définitif sur le CFP devrait être adopté entre avril et juin 2013.